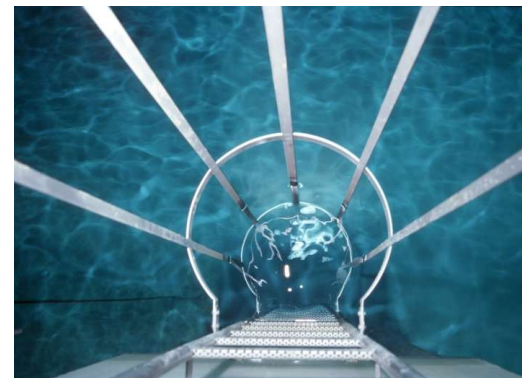




# RAPPORT ANNUEL 2025



Région de Brumath - Grand Cycle de l'Eau



LE CYCLE DE L'EAU

## ➤ 7.0 Présentation des équipes à votre service



Directeur de Territoire



Thibaut MENSION

Directeur de la Transition  
écologique



Franck HUFSCMITT

Responsable  
Administrative et Financière  
Adjointe



Elzbieta PIOTROWSKA-GOBY

Chargé de mission  
Prévention Inondation



Morgan BOHN

Technicienne Rivières



Angélique LAUSSIÉ

Techniciens  
Hydraulique Douce



Juliette MATHERN



Eric JUNCKER

## 9.1 La loi MAPTAM et la GEMAPI

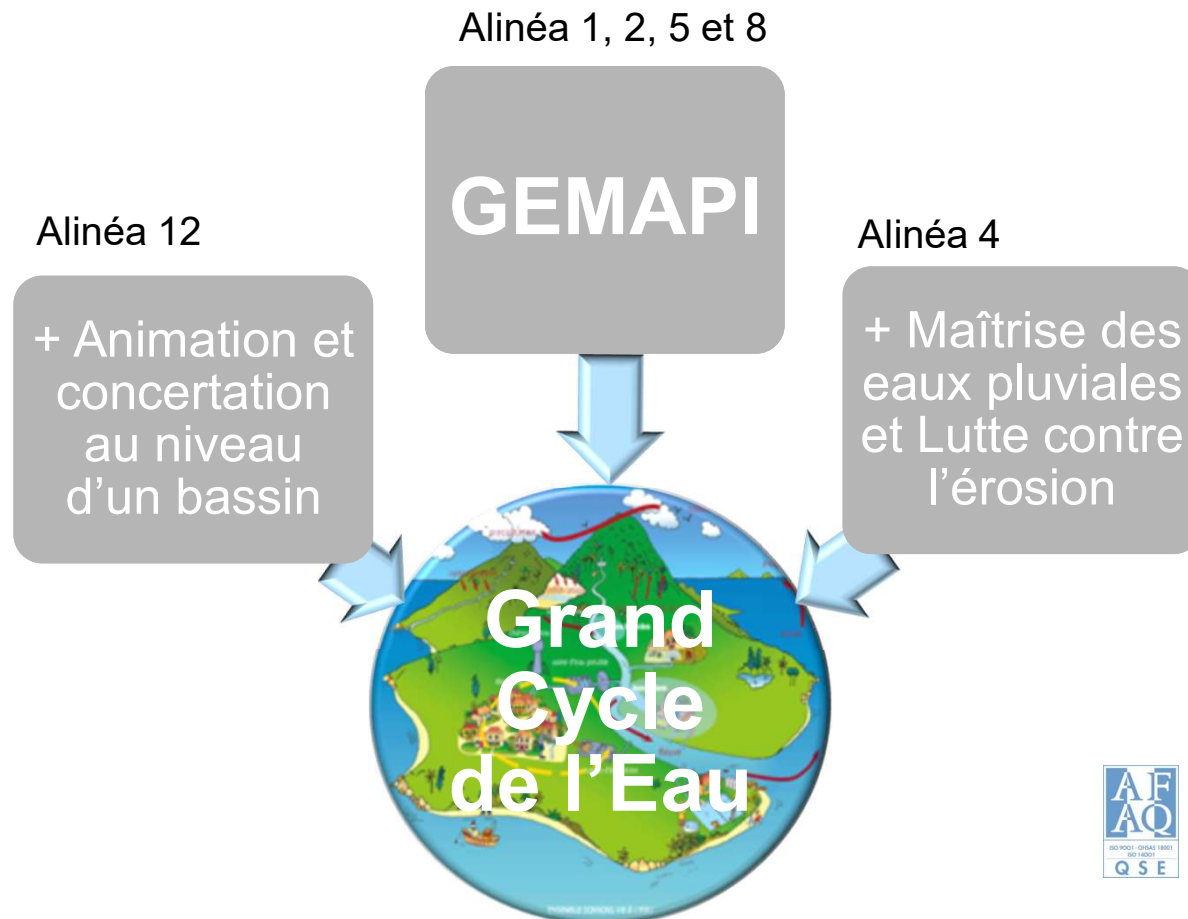


### Article L211-7 du Code de l'Environnement:

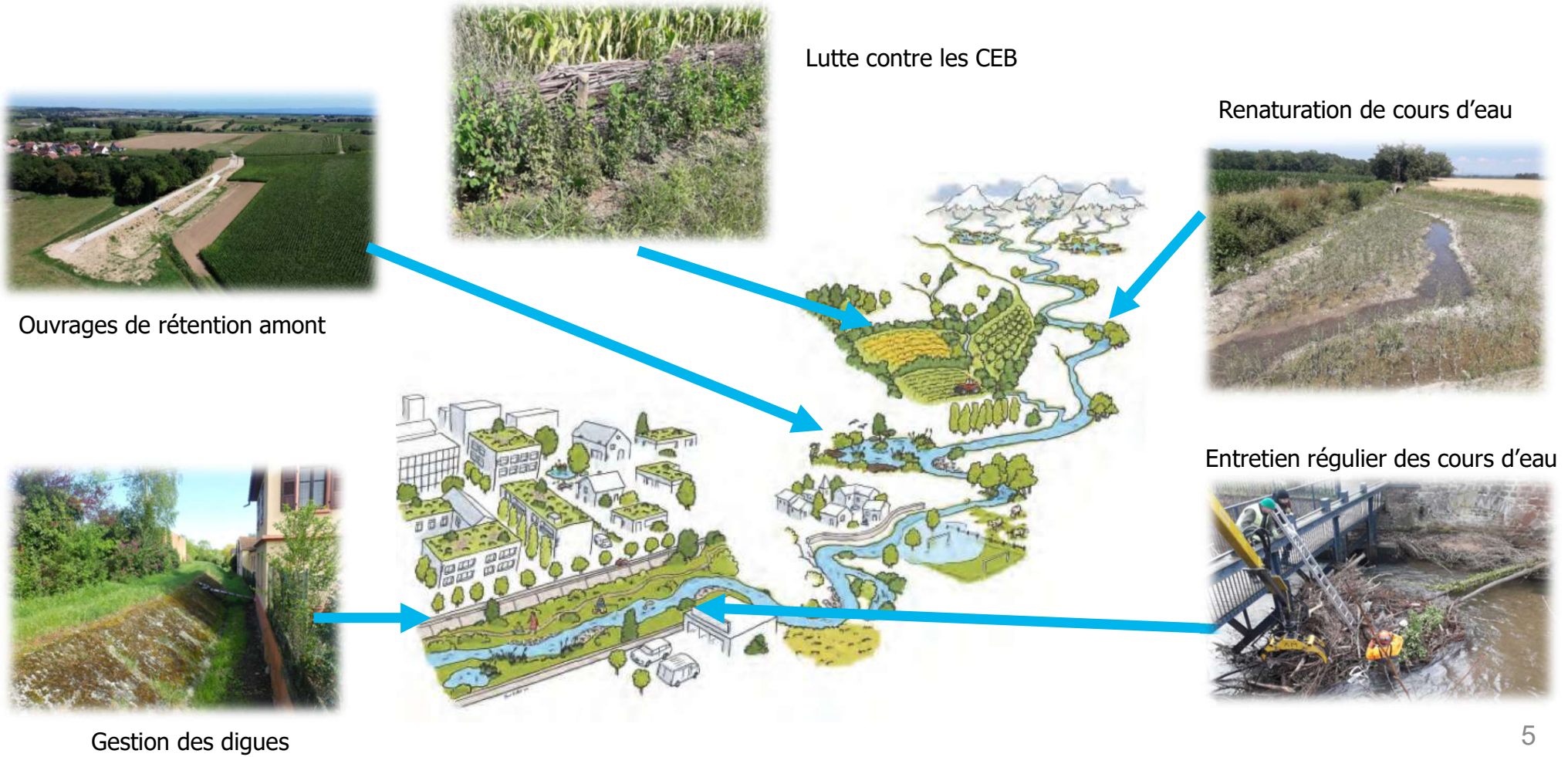
Les collectivités territoriales et leurs groupements, (...) peuvent (...) mettre en œuvre les articles L. 151-36 à L. 151-40 du code rural et de la pêche maritime pour entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence (...) et visant :

- 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- 3° L'approvisionnement en eau ;
- 4° La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols ;
- 5° La défense contre les inondations et contre la mer ;
- 6° La lutte contre la pollution ;
- 7° La protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines ;
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;
- 9° Les aménagements hydrauliques concourant à la sécurité civile ;
- 10° L'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants ;
- 11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- 12° L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

## ➤ 9.2 Le GCE et la GEMAPI



## ➤ 9.3 Les alinéas en actions



## ➤ 9.4 Les alinéas en actions – Alinéa 1



### 1° Aménagement de bassin versant

Décloisonnement des rivières

Aménagement de zone de rétention

Aménagement de zone d'expansion des crues



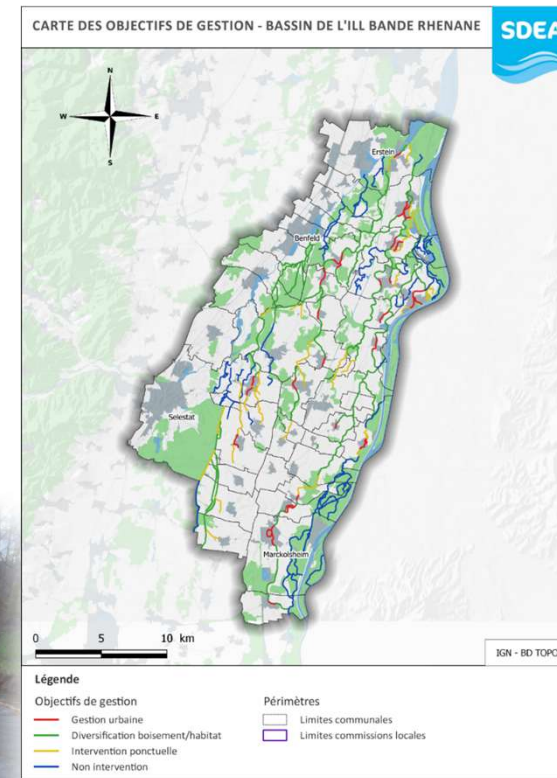
## ➤ 9.5 Les alinéas en actions – Alinéa 2

### 2° L'entretien et l'aménagement de cours d'eau

L'entretien doit permettre de répondre aux objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau = LE BON ETAT ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU

L'entretien est réalisé de façon raisonnée en fonction d'objectifs de gestion :

- Diversifier les habitats / Préserver le milieu naturel
- Maintenir l'écoulement / Freiner l'écoulement
- Diversifier la ripisylve
- Lutte contre les espèces allochtones
- Limiter l'érosion des berges
- Paysager
- Non intervention





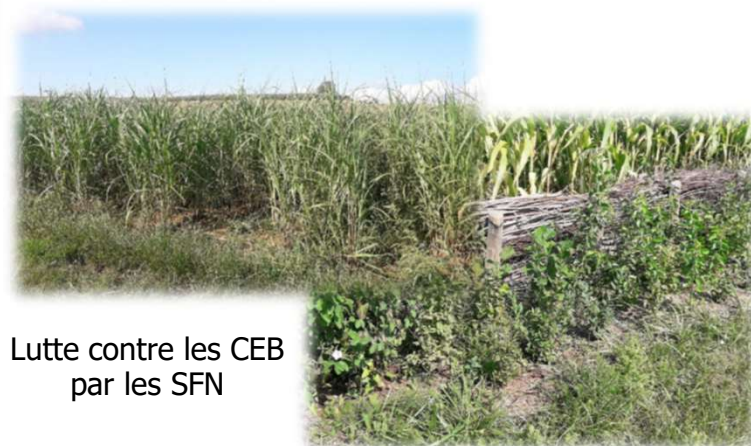
## ➤ 9.8 Les alinéas en actions – Alinéa 4



### 4° Ruissellement et érosion des sols



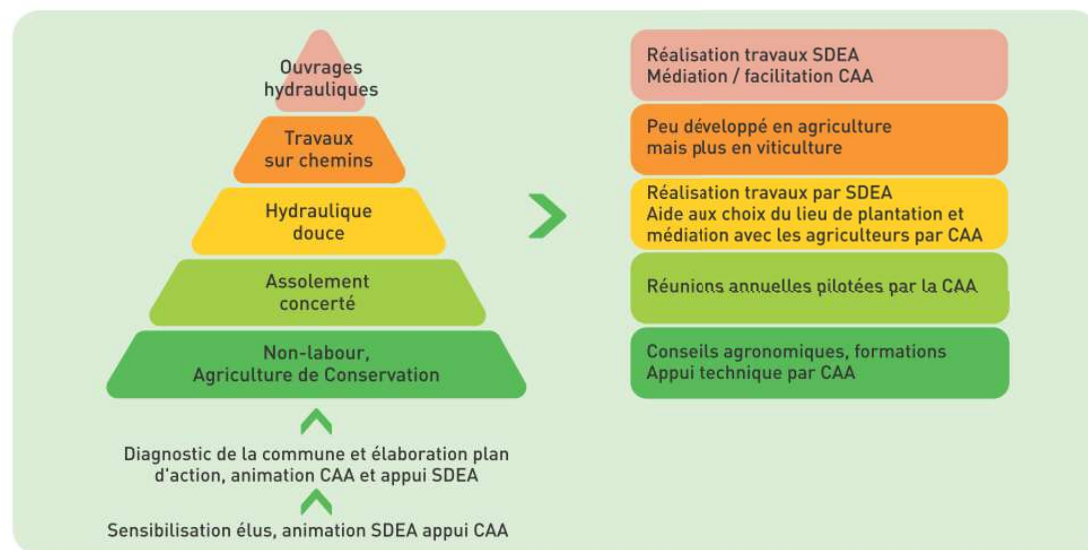
Effets du ruissèlement dans les champs



Lutte contre les CEB par les SFN



Bassins de rétention



# Les alinéas en actions – Alinéa 4



## Lutte contre l'érosion et le ruissellement (coulées d'eau boueuse)



Romanswiller - 2016

## Concertation agricole et journée technique



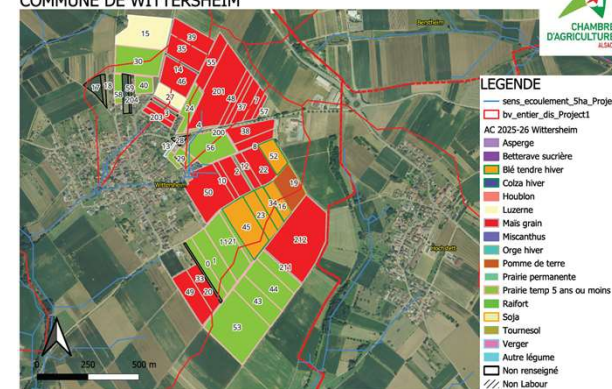
Journée technique sol CUMA de la Zorn –



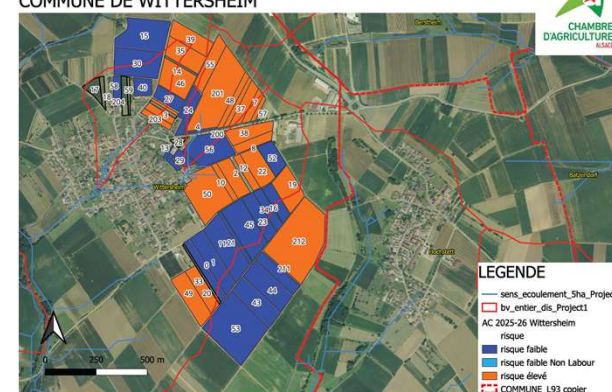
Conférence Sarah Singla – 2025

## Sur votre territoire

CARTE D'ASSOLEMENT 2025/2026  
COMMUNE DE WITTERSHEIM



CARTE DES RISQUES 2025/2026  
COMMUNE DE WITTERSHEIM





# Les alinéas en actions – Alinéa 4



## 4 Sensibilisation grand public



Gumbrechtshoffen - Lycée agricole Obernai - 2026



Ecole primaire de Wintzenbach - 2025

Technicienne hydraulique douce : Juliette Mathern : 06 23 68 96 47 ou [juliette.mathern@sdea.fr](mailto:juliette.mathern@sdea.fr)

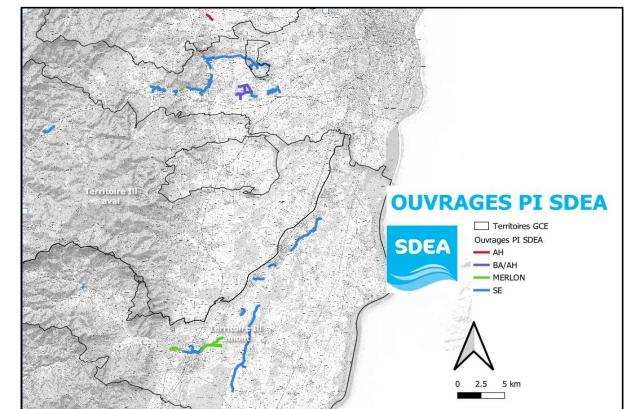
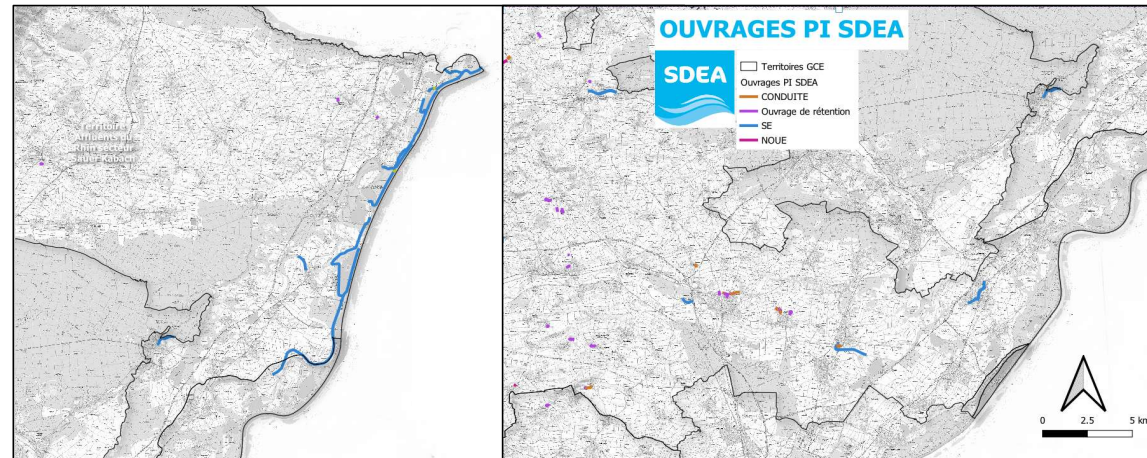
## ➤ 9.9 Les alinéas en actions – Alinéa 5

### 5° La défense contre les inondations

Création, gestion et régularisation d'ouvrages de protection contre les inondations

Définition et gestion des ouvrages intéressant la protection contre les inondations (Systèmes d'endiguement et Aménagement hydraulique)

Mise en place de servitudes sur terrains privés



## ➤ 9.10 Les alinéas en actions – Alinéa 8



### 8° Restauration de cours d'eau et de zones humides

Restauration et protection des milieux aquatiques, des boisements riverains et des zones humides

#### Documents cadres

Directive Cadre sur l'Eau  
SDAGE Rhin Meuse  
SAGE Ill Nappe Rhin

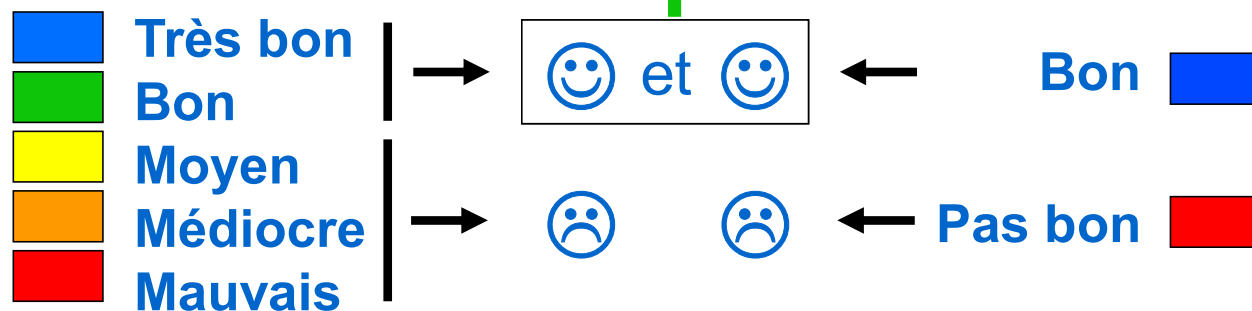
#### Programme en cours

la Blind et affluents  
Les cours d'eau « Nord »  
L'Ischert

**Bon état des eaux de surface**

**État écologique**  
(biologie, physico-chimie)

**État chimique**  
(concentration en polluants)



# ➤ 9.12 Les alinéas en actions – Alinéa 12



## 12° Animation des bassins versants

Elaboration et mise en œuvre des SAGE  
(Giessen/Liepvrette et Moder)

### LES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION D'UN SAGE

ÉTAT INITIAL	DIAGNOSTIC GLOBAL	TENDANCES ET SCÉNARIOS (SCÉNARIOS TENDANCIEL ET CONTRASTÉS)		CHOIX DE LA STRATÉGIE	ÉCRITURE DU SAGE
Décrire des usages et des milieux naturels	Identifier et hiérarchiser des enjeux	Perspectives d'évolution à moyen terme	Propositions de solutions	Fixer des objectifs et formaliser le projet	Rédaction des documents

### LE SDEA, PORTEUR DE 8 P.A.P.I.



#### PÉRIMÈTRE DES P.A.P.I. DU SDEA

- P.A.P.I. Giessen-Liepvrette
- P.A.P.I. Haute Zorn
- P.A.P.I. Zorn aval et Landgraben
- P.A.P.I. d'intention Sarre
- P.A.P.I. d'intention Ill Ried Centre Alsace (IRCA)
- Programme d'études préalables au P.A.P.I. de la Moder
- Programme d'études préalables au P.A.P.I. de la Souffel
- Programme d'études préalables au P.A.P.I. Outre forêt et bande rhénane nord

#### UNE GESTION GLOBALE

- 1 Améliorer la connaissance et la conscience du risque.
- 2 Surveiller et prévoir les crues et inondations.
- 3 Alerter et gérer la crise.
- 4 Prendre en compte le risque inondation dans l'urbanisme.
- 5 Agir pour réduire la vulnérabilité des personnes et des biens.
- 6 Ralentir les écoulements.
- 7 Améliorer les ouvrages de protection hydraulique.

## Les PAPI: programmes d'actions de prévention des inondations

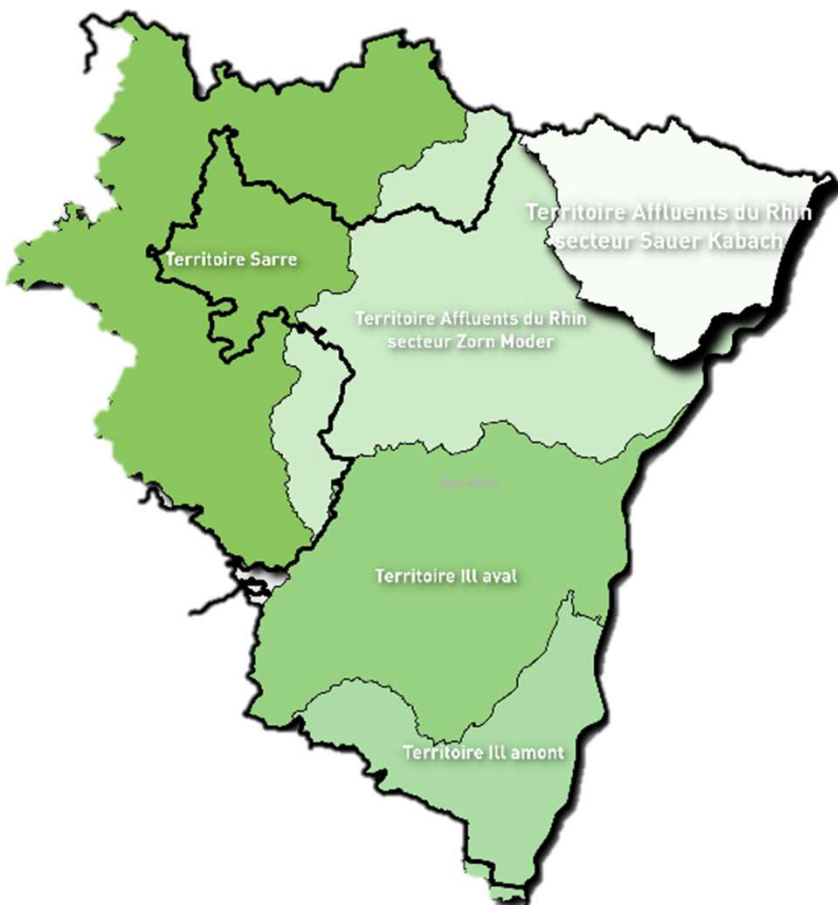
- ✓ Outil de gestion intégrée des risques
- ✓ Outil de contractualisation entre l'Etat et les collectivités
- ✓ Outil d'obtention financements via le Fonds Barnier
- ✓ 7 axes

Animation du plan Rhin-Vivant sur 4 EPCI



## ➤ 7.1 Espace de concertation et de décision entre EPCI et CL sur le Bassin Versant

Commission locale  
REGION DE BRUMATH



### AFFLUENTS DU RHIN ZORN MODER

VALLÉE DU ROHRBACH	<b>RÉGION DE BRUMATH</b>
LANDGRABEN	PAYS DE LA ZORN
BASSIN DU ROTHBACH ET DE LA MODER SUPERIEURE	PAYS RHENAN BANDE RHENANE MODER ZORN LANDGRABEN
BASSE ZORN	SCHWEIGHOUSE SUR MODER ET ENVIRONS
BASSIN DE LA HAUTE ZORN	HANAU LA PETITE PIERRE

## ➤ 7.2 Année 2025

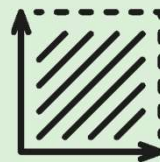
Commission locale  
REGION DE BRUMATH



**20 768**  
habitants



**16**  
communes



**83 Km<sup>2</sup>**  
de surface



**83 Km**  
de linéaire de  
cours d'eau



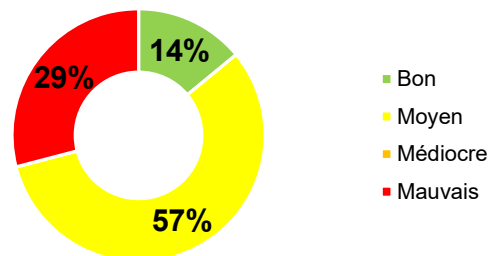
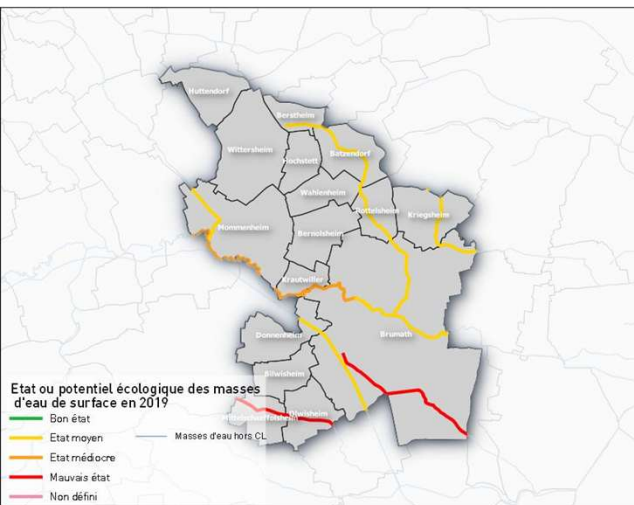
**Principaux cours  
d'eau :**  
**Zorn, Saltenbach,  
Rissbach**

## 7.3 Année 2025 - LA QUALITÉ DES MILIEUX AQUATIQUES

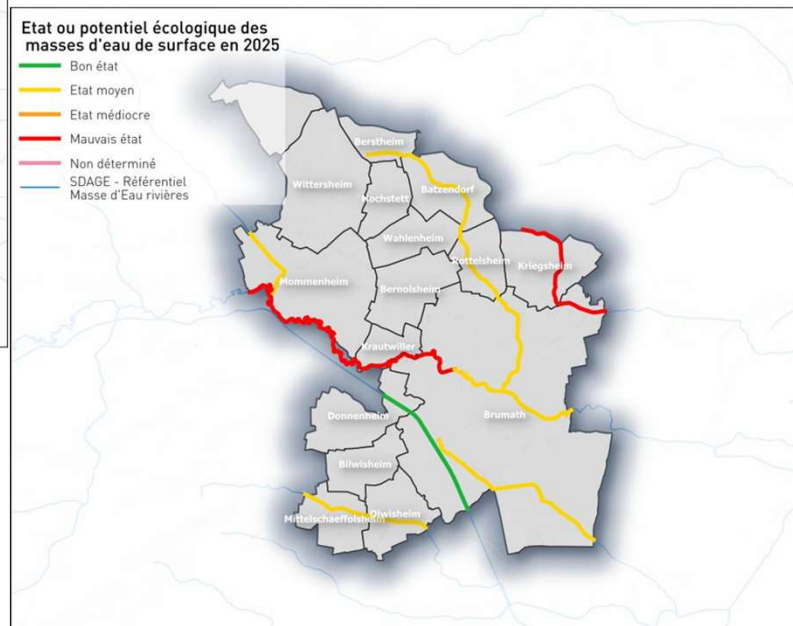
Commission locale  
REGION DE BRUMATH

### INDICATEURS D'ETAT

2019



2025



NOMBRE D'OBSTACLES RECENSÉS  
PERTURBANT L'ÉCOULEMENT

Nombre d'ouvrages  
36 unités

Ouvrage prioritaire  
1 unité

Les cartes de 2025 viennent d'être  
produites par les services de l'Etat.  
Elles feront l'objet d'analyses plus  
précises ultérieurement

## ➤ 7.4 Année 2025 - GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Commission locale  
REGION DE BRUMATH

### Gestion des cours d'eau :

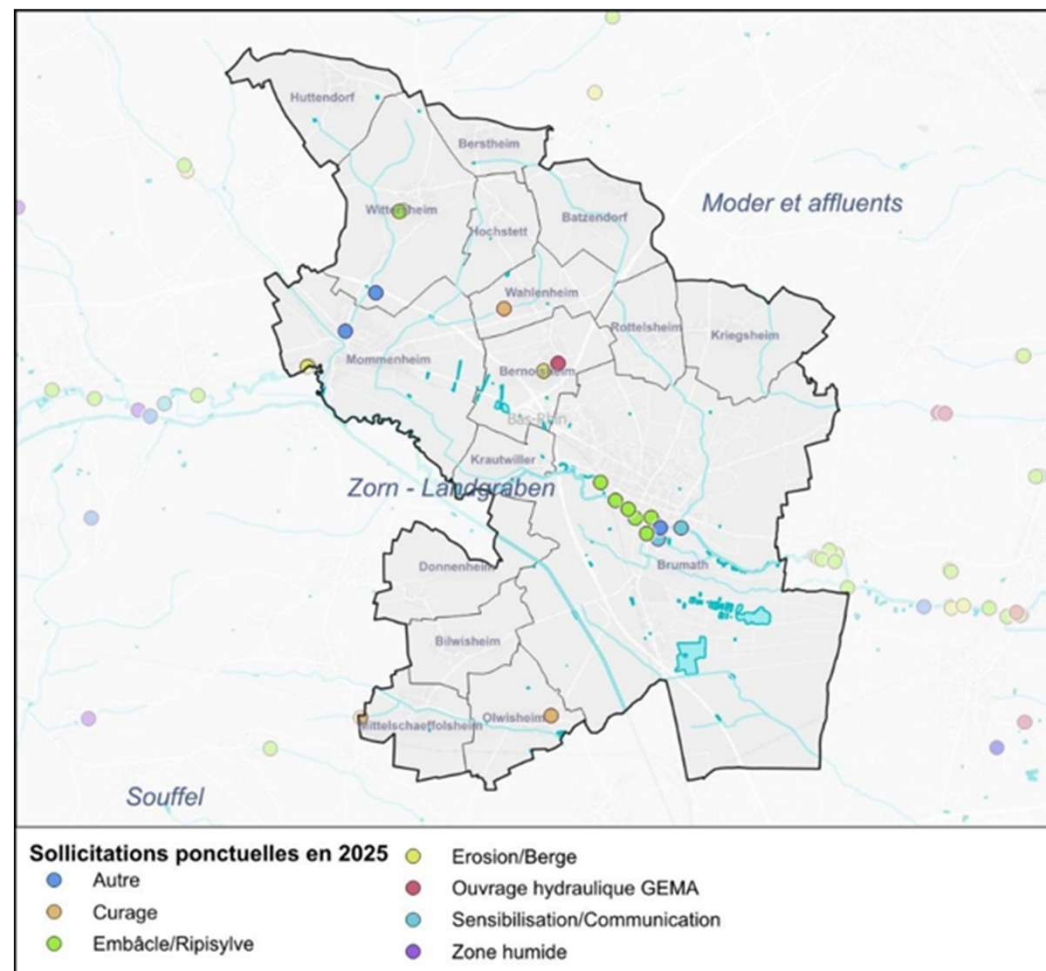
- **14 sollicitations** ponctuelles hors programmation
- **10 000 ml** de cours d'eau expertisés/visités
- **165 ml** de cours d'eau restauré en lit mineur

### Continuité écologique :

- **4 ouvrages** ayant fait l'objet d'une étude

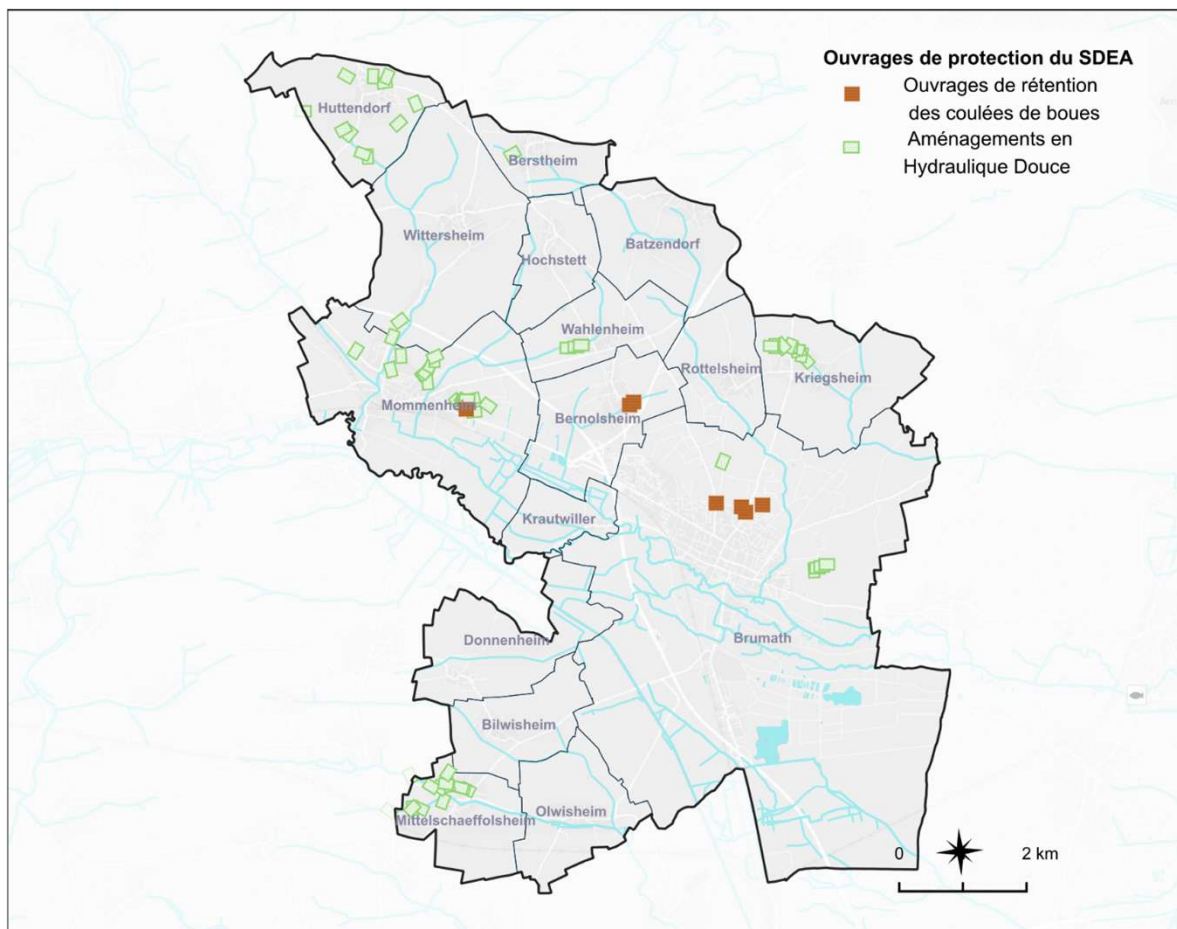
### Gestion des zones humides :

- **4 ha** de zones humides étudiées



## ➤ 7.4 Année 2025 - GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Commission locale  
REGION DE BRUMATH



### Ruissellements, coulées d'eaux boueuses :

- **963 ml** d'aménagement d'hydraulique douce créé
- **651 ml** de bande enherbée semée
- **312 ml** de fascines vivantes créées (haies et miscanthus)
- **528 ml** d'aménagement d'hydraulique douce entretenus
- **1** ouvrage ayant fait l'objet d'une étude de faisabilité
- **1** ouvrage ayant fait l'objet d'une régularisation réglementaire
- **25** exploitants agricoles bénéficiant d'une indemnité agricole

### Gestion des inondations par débordement de cours d'eau :

- **1** ouvrage ayant fait l'objet d'une étude de faisabilité
- **1** diagnostic de vulnérabilité réalisé

## ➤ 7.5 Année 2025 - Finances



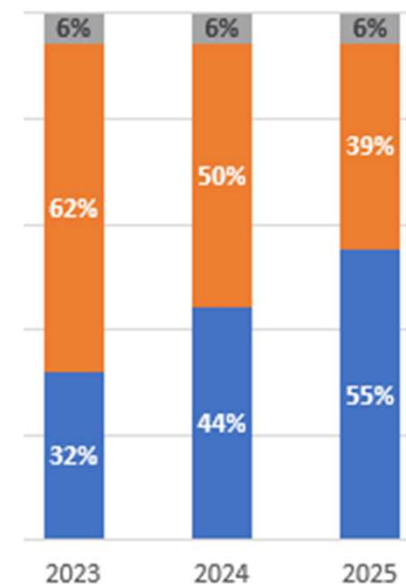
Données financières	2023	2024	2025
Contribution totale GCE du périmètre	184 000 €	184 000 €	184 000 €
Dépenses d'exploitation	64 933 €	91 170 €	115 374 €
Investissements éligibles à la taxe GEMAPI	44 547 €	210 594 €	197 009 €
Investissements non éligibles à la taxe GEMAPI	54 618 €	30 527 €	38 149 €

### Contributions par membres

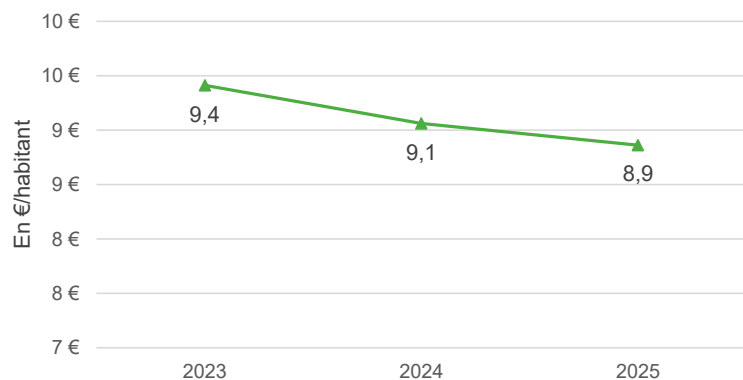


■ CA de Haguenau

### Affectation pour 100 € de recette



### Contribution moyenne GCE par habitant



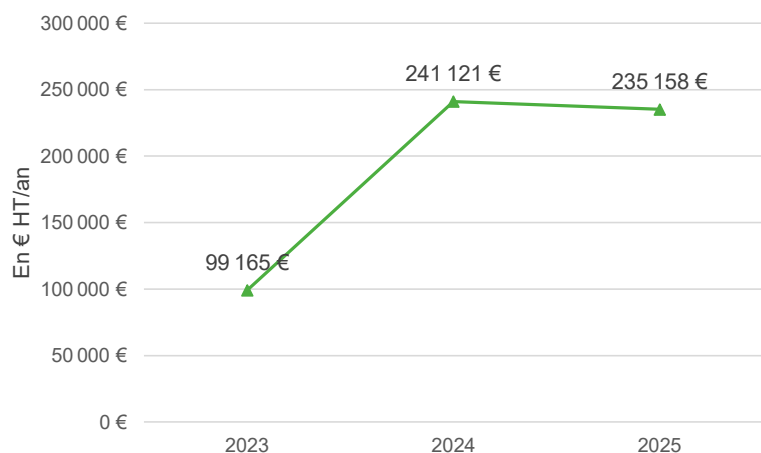
**Contributions 2025 :**  
**184 000 €**  
**Contribution moyenne**  
**par habitant :**  
**8,86 €**

■ DRF   ■ Autofinancement   ■ Remboursement de la dette

## ➤ 7.6 Année 2025 - Finances



Montant des investissements



**Investissements :**

AI. 1 : 12 908 €  
AI. 4 : 38 148 €  
AI. 8 : 184 101 €

**Total : 235 158 €**

Indicateurs financiers	2023	2024	2025
Durée d'extinction de la dette	1,3 ans	1,5 ans	1,6 ans
Capital restant dû	176 052 €	165 565 €	155 078 €
Dotations (FCTVA), Subventions d'investissement	50 770 €	110 550 €	108 036 €

**Dotations et subventions :**

FCTVA : 18 398 €  
Subventions : 89 638 €